



L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie.
Elle regroupe des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 15 décembre 2009

L'APF salue la signature d'un Accord cadre entre l'OIF et l'ONUSIDA

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie se félicite de la signature aujourd'hui, en marge de la Conférence ministérielle de la Francophonie, d'un Accord cadre de coopération entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), lequel représente une étape importante de la concertation de ces deux grandes organisations internationales dans la lutte contre cette épidémie qui touche de manière dramatique la Francophonie.

Dans son discours de présentation de cet accord, le Secrétaire général de la Francophonie, SEM Abdou Diouf, a souligné fortement le travail de précurseur effectué par l'APF dans ce domaine. Il a fait référence aux quatre résolutions adoptées lors de ses assemblées plénières, dont la première qui a créé Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA. Ce Réseau, qui se réunit une fois l'an, met en présence des parlementaires des pays de la Francophonie en vue de leur offrir une tribune d'échanges dans leur combat contre la maladie.

L'APF, à travers notamment son réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA, restera mobilisée sur cette question et contribuera, dans le cadre des compétences qui sont les siennes, à la concrétisation des objectifs poursuivis par cet accord.

Contact : **Marjorie Houle**, Chargée des communications

Tél. : 33 (0) 1 40 63 91 75

Tél. : 33 (0) 6 88 87 90 16

Courriel : mhoule@apf-fr.org

